

La fiscalité immobilière (GEST631_TGI)



En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Objectifs

Lors de ce module, les stagiaires seront en mesure de :

- * Comprendre la fiscalité applicable à l'acquéreur
- * Comprendre la fiscalité applicable au vendeur
- * Renseigner les clients sur les conséquences fiscales liées à la transaction immobilière

Heures d'enseignement

| | | |
|-------------------------------|-----------------|----|
| La fiscalité immobilière - CM | Cours Magistral | 7h |
| La fiscalité immobilière - TD | Travaux Dirigés | 7h |

Pré-requis obligatoires

Avoir suivi le module « Eléments fondamentaux du Droit patrimonial » et « Droit de la vente ».

Plan du cours

Chapitre 1 : La fiscalité à la charge de l'acquéreur

1. Les droits d'enregistrement normaux

2. Les droits d'enregistrement réduits
3. Le cas particulier des terrains à bâtir

Chapitre 2 : La fiscalité à la charge du vendeur

1. La TVA
 - * Définition
 - * Cas d'application
2. Les plus-values immobilières
 - * Définition
 - * Cas d'exonération
 - * Calcul et paiement

Infos pratiques

Lieux

- › Anancy-le-Vieux (74)